

siècle des seigneurs de Saint-Laurent distinguent toujours Saint-Laurent du lieu appelé *Dagnyns* (1). Il en est de même du pouillé du XIII<sup>e</sup> siècle qui mentionne à la fois l'église de Daygnins et celle de Saint-Laurent. La transaction de 1323 porte : *Sanctus Laurentius de Dagnins* (2). Le terrier de 1559 : *Saint-Laurent et Saint-Vincent-d'Aignins* (3). Ce nom a été transformé en *Agny*, peut-être parce qu'on n'a pas pris garde au trait placé sur l'*i* dans les manuscrits, peut-être aussi par abréviation de *Dagnini villa*. Quoi qu'il en soit, Saint-Vincent conserve encore son église romane du X<sup>e</sup> siècle, aujourd'hui simple chapelle rurale, mais qui, après avoir été la paroisse mère de Saint-Laurent, a gardé le titre d'annexe jusqu'à la Révolution (4) (ann. 1000. Sav., ch. 366).

*Dorosa rivulus*. *Ruisseau de Missilieu* ou de *Fondagny* (Saint-Maurice-sur-Dargoire). La situation de ce ruisseau aussi bien que son nom actuel, nous seraient inconnus, si la charte qui en fait mention ne nous apprenait que la *villa* de Missilieu était située près de ce cours d'eau : *juxta rivulum qui dicitur Dorosa* ; car depuis longtemps ce ruisseau a perdu son nom gracieux du XI<sup>e</sup> siècle (ann. 1070. Sav., ch. 798). La transaction de 1323 l'appelle déjà : *rivus de Fondoygnins* ; le terrier de 1559 : *rivière de Missilieu* ou de *Fondany*, et c'est cette dernière dénomination qui est devenue son nom actuel. Quant à son nom primitif, il est évidemment celtique. *Dor* ou

(1) Inventaire de saint Just (Arch. du Rhône).

(2) Archives du Rhône. H 1184, f<sup>o</sup> 488.

(3) Terrier de Saint-Paul, f<sup>o</sup> 150.

(4) Pouillé du diocèse de Lyon (XIII<sup>e</sup> s.). — Alman. de Lyon de 1789.